

Entretien du sol dans l'interligne

Travail du sol



Bêcheage (à gauche).
Vignes buttées en hiver
(en haut).
(photos Ph. Vautier)

Techniques

Plusieurs techniques selon le but recherché (ameublissement, enfouissement des éléments fertilisants, désherbage, affaiblissement temporaire d'un gazon, préparation de semis, protection des points de greffe): labour, buttage/débuttage, bêchage, hersage, griffage, sous-solage...

Remarques

- Risques d'érosion fortement dépendants de la technique et de la période de travail, de la pente et du type de sol.
- Réduit la profondeur d'enracinement.
- Surtout utilisé en combinaison avec l'enherbement.
- Peut accroître les risques de gel de printemps, selon l'époque de travail.

⚠ Exigences Pi et Bio.

Sol non travaillé (non-culture)



Non-culture sur un sol
graveleux (à gauche).
Repousses hivernales
(en haut).
(photos Ph. Vautier)

Techniques

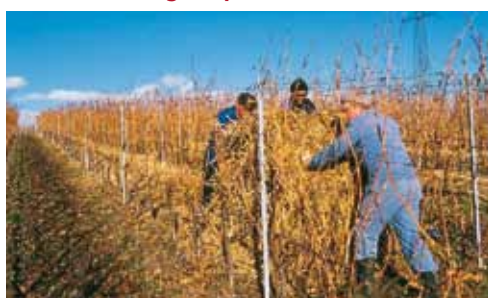
Maintien du sol nu toute l'année ou temporairement (enherbement naturel contrôlé) par l'utilisation d'herbicides racinaires, foliaires, mixtes ou combinés (cf. p. 20).

Remarques

- Possibilité de favoriser une flore naturelle temporaire (automne-hiver) par le choix et la modalité d'application des herbicides (cf. pp. 20–21).
- Occupation de la couche superficielle par les racines (⚠ herbicides racinaires).

⚠ Exigences Pi et Bio.

Couverture organique



Epandage de paille des marais (en haut).
Paille de céréales en vigne de coteau (en bas).

Techniques

Epandage en surface.

Plusieurs types de matériaux à disposition:

- paille de céréales;
- paille des marais;
- compost (vert, de marc...);
- écorces.

Remarques

- Durée de la couverture variable selon les quantités apportées et le matériau utilisé.
- Occupation de la couche superficielle par les racines (⚠ herbicides racinaires).
- Apport de matière organique et d'éléments fertilisants.
- Limite l'évaporation.
- Peut accroître les risques de gel de printemps.
- Risques d'incendie pour les pailles (surtout pailles de céréales).

Couverture végétale

Enherbement (spontané) ou engazonnement (semé)



Enherbement naturel spontané (en haut).
Brome des toits (à droite).

Techniques

Divers types de couverture végétale* (voir les exemples en p. 16):

- permanentes: enherbement naturel spontané ou engazonnement semé (mélange viticole: fétuques, pâturin, ray-grass, trèfles, etc.);
- semi-permanentes: annuelles d'hiver à ressemis spontané, potentiellement moins concurrentielles (trèfle souterrain, orge des rats, brome des toits);
- temporaires: annuelles, ressemées chaque année (céréales).

Remarques

- Possibilités de gérer la concurrence hydro-azotée pour la vigne.
- Enrichissement du sol en matière organique.
- Favorise le maintien d'un bon état structural des sols. Assure une bonne portance.
- Peut accroître les risques de gel de printemps.

*L'appréciation dans le tableau ci-dessous se rapporte essentiellement à des types d'enherbement permanents à dominance de graminées.

Critères de choix

Méthode	Sol		Climat		Système de culture		Comportement viticole	
	Sujet à l'érosion	Peu sujet à l'érosion Peu profond Sécher	Sec Pas d'irrigation	Humide	Vigne basse et serrée Pas mécanisé	Vigne large ou mi-large Traction directe	Vigne vigoureuse Sensibilité à la pourriture, au dessèchement de la rafle	Vigne faible Porte-greffe peu vigoureux, sensible à la sécheresse
Travail du sol	■	■	■	■ ■	■	■ ■	■ ■	■ ■
Sol non travaillé (non-culture)	■ ■	■	■	■	■	■ ■	■ ■	■
Couverture organique	■ ■	■	■	■ ■	■	■	■ ■	■
Couverture végétale	■	■	■	■	■	■	■	■

■ = adapté, indiqué ■ = moyennement adapté ■ = peu adapté

Types d'enherbements viticoles

Flore liée au travail du sol



Ce type de flore, lié à un travail du sol exclusif et à long terme, est essentiellement composé d'espèces annuelles et de plantes à bulbes. Il comprend certaines espèces menacées. Lorsque les plantes à bulbes sont encore bien présentes, les pratiques d'entretien du sol doivent être maintenues afin de les préserver.

Flore adventice annuelle



Après un travail du sol ou une application d'herbicides, la flore qui s'installe en premier est constituée d'espèces annuelles. Le travail du sol (en général un interligne sur deux et en alternance une année sur deux) est particulièrement indiqué lorsque l'enherbement permanent exerce une concurrence excessive pour la vigne. L'application d'herbicides est plutôt réservée aux cas de pullulation d'adventices problématiques (surtout les vivaces) et dans les climats ou les sols très secs et peu fertiles.

Espèces annuelles à ressemis spontané



Dans les situations où l'enherbement permanent de l'interligne est mal toléré par la vigne (zones sèches, profondeur d'enracinement limité), le recours à des espèces annuelles à ressemis peut contribuer à limiter la concurrence hydro-azotée qu'elles exercent sur la vigne. Ces espèces germent en automne, végètent jusqu'en mai-juin de l'année suivante puis sèchent durant la période estivale après être montées en graines. En viticulture, ce type d'enherbement est principalement pratiqué avec une légumineuse, le trèfle souterrain (*Trifolium subterraneum*), et deux graminées, le brome des toits (*Bromus tectorum*) et l'orge des rats (*Hordeum murinum*). En vignoble mécanisé, à cause de leur faible portance, elles sont souvent seulement implantées un interligne sur deux, les interlignes de roulement étant enherbés avec des espèces pérennes.

Enherbement permanent diversifié



Ce type d'enherbement répond bien aux exigences pour les surfaces de compensation écologiques.

Un enherbement diversifié favorise les organismes auxiliaires des cultures, notamment par la présence de plantes à feuilles larges pluriannuelles. La diversité botanique peut être favorisée par un entretien assez extensif: faucher tardivement la première fois, faucher plutôt que broyer le gazon, restreindre les apports au cavaillon en cas de fumure azotée.

Enherbement permanent à dominance de graminées



Les mulchings répétés favorisent le développement des graminées au détriment des plantes à feuilles larges. Ce type de gazon offre une bonne portance pour les machines et protège bien le sol de l'érosion, mais il est peu attractif pour les auxiliaires des cultures et se révèle parfois très concurrentiel pour la vigne.

Enherbement des talus dans les vignes en terrasses



Ce type d'enherbement répond bien aux exigences pour les surfaces de compensation écologiques.

La flore des talus offre une diversité particulièrement intéressante due à leurs conditions écologiques (chaleur, sécheresse, sols peu fertiles).

Afin de favoriser cette biodiversité, une exploitation extensive est recommandée, avec une première fauche tardive en juin qui ne sera répétée pas plus d'une à deux fois en cours de saison. Dans les parcelles touchées par la maladie du bois noir, il est recommandé de ne pas faucher entre mi-juin et mi-août.